



Toulouse, le 9 mars 2020

Fédération de la Maison des Lycéen-ne-s
A l'attention de Madame Chloé Riazuelo

contact@federation-mdl.fr

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre mail du 19 février par lequel vous interpellez notre Équipe Aimer Toulouse sur notre programme à destination de la jeunesse et de la vie associative.

Toulouse est le terreau fertile de nombreux projets d'ordre éducatif, social et culturel, au sein desquels se développent les compétences et d'où émergent les talents qui bâtissent l'avenir. A cet égard, les membres des Maisons des Lycéens – citoyens actifs et responsables – y trouvent un écosystème à la mesure de leur volonté d'agir pour la jeunesse, la culture, l'emploi et la solidarité.

Légitime à vous accueillir car audacieuse et dynamique, Toulouse est également à la hauteur de sa réputation de ville chaleureuse que vous prendrez, je l'espère, plaisir à découvrir encore davantage dans vos années d'études supérieures.

Notre ville rose inspire et ose : c'est un territoire d'accueil tout désigné pour bâtir votre avenir.

Concernant votre questionnement sur le prêt de salles à destination de votre Fédération, la procédure de réservation est très simple si vous êtes constitués en association. Sachez que notre programme prévoit d'augmenter le nombre de salles disponibles en mutualisant nos équipements publics. Cela peut passer par l'utilisation de salles dans nos écoles, dans le strict respect de la sécurité de nos enfants. Nous voulons, également, enrichir le portail associatif municipal en ligne, en lien avec les représentants des associations, pour être au plus près des besoins : nous ouvrirons, par exemple, la possibilité de réserver les salles sur internet, dans des conditions permettant de garantir l'équité entre les différentes associations.

Le dynamisme de notre ville passe par celui de sa jeunesse. Nous accueillons déjà de nombreux événements, comme par exemple, le congrès national des Jeunes Chambres Économiques de France. Nous serions, de fait, tout à fait disposés à accueillir un événement de la FMDL, que nous pourrions valoriser par la communication officielle de la collectivité, comme je le fais, notamment, par la rédaction d'éditoriaux en introduction de programmes ou de dépliants.

Concernant votre questionnement sur la hausse du budget alloué aux associations, ce n'est pas à l'ordre du jour à cause de nos fortes contraintes financières. Notre engagement est celui de la stabilité du budget global, déjà très important, que nous consacrons aux associations. Cependant, nous souhaitons encourager la création d'associations en facilitant leurs démarches administratives, leurs recherches de subventions ou encore en leur permettant d'organiser leurs réunions plus facilement.

Nos engagements en faveur de l'environnement sont clairs. Nous poursuivons nos efforts en produisant deux fois plus d'énergies propres. Nous créerons ou rénoverons des parcs d'activités économiques en les tournant vers l'innovation verte, nous lancerons un grand concours d'urbanisme centré sur le bâtiment durable pour que notre filière du bâtiment ait plus d'opportunités d'innover pour le climat et nous encouragerons les opérations de nettoyage citoyen. Nous porterons également la candidature de Toulouse pour accueillir le Centre européen de prévision météo de moyen-terme, qui doit quitter le Royaume-Uni. Cela constituera un signal de notre volonté de contribuer à la prévision du changement climatique et de ses effets.

Vos interrogations sur la jeunesse sont légitimes. Sachez que nous prévoyons de mettre en place un réseau de « points refuge » pour les jeunes victimes de harcèlement de rue. Les mineurs peuvent parfois être intimidés, suivis ou harcelés dans la rue, notamment la nuit. Nous proposerons aux commerçants volontaires, qui disposent d'un local ouvert sur la rue, de s'engager à être des « points refuge » pour les mineurs qui se sentent en insécurité. Depuis ce lieu, les mineurs pourront joindre leurs responsables légaux ou effectuer un signalement. Les « points refuge » seront signalés par un macaron et une communication sera effectuée auprès des parents et de leurs enfants.

Nous améliorerons la prise en charge des mineurs tentés par la délinquance, en proposant que les auteurs de larcins soient convoqués devant un jury, présidé par un élu, pour recevoir un rappel à l'ordre et être immédiatement pris en charge par les services sociaux qui feront partie de cette formation. Cette mesure permettra de désengorger les tribunaux des plus petits délits, tout en assurant un meilleur suivi des jeunes en difficulté.

Notre volonté est, également, de réformer les démarches d'accueil et de prévention existantes en direction des jeunes marginaux du centre-ville pour leur proposer des alternatives à ce mode de vie.

Les discriminations auxquelles vous faites référence dans votre mail, quelles qu'elles soient, sont absolument inacceptables. Vous faites, notamment, allusion à celles faites aux femmes. Durant six ans, nous nous sommes engagés très fortement pour la mise à l'abri de celles qui sont victimes de violences. Nous poursuivons en ce sens.

Plus largement, nous contribuerons à améliorer la place des femmes dans l'espace public, en organisant des marches exploratoires établissant des diagnostics partagés sur les zones difficiles à fréquenter pour les femmes.

En espérant avoir répondu le plus clairement possible à vos questions, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Luc MOUDENC